



ASSEMBLEE DE LA BOURGEOISIE DE SOULCE

Les ayants droit au vote en matière bourgeoise sont invités à participer à la prochaine assemblée bourgeoise qui se déroulera le :

Jeudi 27 juin 2024, à 20h00, à la Halle de gymnastique de et à Soulce.

Ordre du jour :

1. Salutations et souhaits de bienvenue.
2. Désignation du président de l'assemblée et de deux scrutateurs.
3. P.V. de l'assemblée bourgeoise du 31 mai 2023.
4. Préavisier l'avant-projet relatif à la réalisation d'une conduite d'interconnexion des réseaux d'alimentation en eau potable entre les villages de Soulce et Undervelier.
5. Statuer sur la mise à disposition d'une surface de +/- 60m² sur la parcelle bien-fonds 584 du ban de Soulce, propriété de la Bourgeoisie, pour y réaliser un écopoint communal.
6. Information sur les projets de règlement bourgeois et de location des terres bourgeoises.
7. Information sur les comptes 2023.
8. Divers et imprévu.

Remarques :

a) PV de l'assemblée bourgeoise du 31 mai 2023

Le PV de l'assemblée bourgeoise du 31 mai 2023 peut être consulté au secrétariat pendant les heures de bureau et/ou sur le site internet www.haute-sorne.ch.

Haute-Sorne, le 23 mai 2024

Conseil communal